

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 8 juin 2022 à 20h30**

Étaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Maryline EPYNEAU, Mme Yvette GOURON, M. Jean-Philippe MENARD, M. Nicolas GUILLON, M. Xavier MORET, Mme Emmanuelle AUDIBERT, M Grégory BOIRON, M. Patrick MAUNET.

Étaient absents excusés : M Elhadji SIMAKHA qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MELO, Mme Marie-Christine GENDREAU qui a donné pouvoir à M. Patrick MONOT.

Secrétaire de séance : M. Xavier MORET

Convocation et affichage le 02 juin 2022.

Le compte-rendu de la séance du 11 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire prend la parole et souhaite modifier l'ordre du jour en retirant le point 3. et en rajoutant 2 points : en 10. DM à prévoir au budget, en 11. Changement de délégué au SMIPE Le conseil approuve à l'unanimité les modifications rajoutées à l'ordre du jour.

**I - RESSOURCES HUMAINES :**

1. Le conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe, suite avancement de grade de Mme ORY, Secrétaire de mairie.

**II - FINANCES :**

2. Le conseil approuve à l'unanimité la demande de remboursement à titre exceptionnel, de frais avancés en février et mars 2022 par un élu et un agent, pour un montant de 208,80 € et 8,60 €.
3. Le conseil approuve à l'unanimité le retrait de la demande de carte bancaire pour les paiements internet et demandera ultérieurement une autorisation de paiement par mandat SEPA concernant les factures de la société WIX.COM. pour l'hébergement du site internet communal.
4. Après avoir examiné la demande du Comptable Public de Chinon, le conseil approuve à l'unanimité la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, liste référence n°5310180212 pour un montant total de 683,30 €.
5. Le conseil approuve à l'unanimité les demandes de subventions l'Agence Nationale du Sport concernant les devis des équipements sportifs parcours de santé et city stade, pour un montant de 68 163.30 € H.T subventionnables jusqu'à 80%.
6. Le conseil approuve à l'unanimité le contrat SITE EQUIP pour le contrôle annuel des jeux pour enfants du parc de la mairie (réalisé par un laboratoire agréé AFNOR), pour un montant de 390 € H.T.
7. Le conseil approuve à l'unanimité les devis suivants : Devis de l'entreprise COLAS pour du PATA d'un montant de 10 403,72 € H.T. et pour des travaux rue des faluns pour 9 412,57 € H.T. Devis de l'entreprise SAS SITE EQUIP pour la création d'un parcours de santé avec équipements sportifs et city stade pour un montant de 68 163.30 € H.T, sous réserve de l'attribution d'une subvention.
8. Le conseil approuve à l'unanimité de préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».
9. Le conseil approuve à l'unanimité la participation communale demandée par le SIEIL pour les travaux de d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, et

éclairage public, pour un montant global estimatif de 321 397,61 € rue d'Anjou, rue des Déportés et rue du Clos de la ruelle.

10. Le conseil approuve à l'unanimité la DM de crédits supplémentaires au compte 6541, pour un montant de 384 €.
11. Le conseil accepte la démission de M. Grégory BOIRON, en tant que Délégué Titulaire du Syndicat du SMIPE et approuve à l'unanimité la nomination de Mme Maryline EPINEAU, Titulaire et de M. Jean-Philippe MENARD en Suppléant.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- *Limitation de vitesse à 70km/h au lieu-dit « la bonne » avec pose d'un panneau « Lieu-dit la Bonne », réalisés dans les semaines à venir et en accord avec le Conseil Départemental.*
- *Organisation des travaux concernant les espaces verts et la voirie en période estivale (fossés, élagage, panneaux à changer).*
- *le logement studio, situé au 2 rue de la Grande Mare sera libre à partir du 15/06/22.*
- *Un food truck sera installé le vendredi soir Place de l'église de 19h à 23h.*
  
- **les commissions et évènements suivants sont programmés :**
  
- *« Commission finances » le mercredi 22 juin à 20h30 .*
- *« Le Rallye Chinon Classic 2022 » passera par CHANNAY-SUR-LATHAN et le Lac de Pincemaille, le samedi 25 juin entre 9h30 et 10h15.*
- *Visite de l'exposition des tableaux le vendredi 24 juin à 18h30 (déambulation et pot de l'amitié).*
- *« Journée fleurissement » le samedi 02 juillet à 8h00*

***Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 20h30***

*Considérant que tous les points ont été abordés, Madame le Maire lève la séance à 23h36*



La maire,  
Isabelle MÉLO.